



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Etterbeek

Service Aménagement du Territoire - Urbanisme
Avenue d'Auderghem, 113
B - 1040 BRUXELLES

V/Réf. : 11166 (corr. : /)

N/Réf. : AA/AH/ETB20227_675_PU_Tervueren_6_12

Bruxelles, 29/06/2021

Annexe : /

Objet : ETTERBEEK. Avenue de Tervueren, 6-12. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation, la surhausse et la rénovation d'un ensemble d'immeubles à appartements – nouveaux plans

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 16/06/2021, nous vous communiquons *l'avis* rendu par notre Assemblée en sa séance du 23/06/2021, concernant le dossier sous rubrique.

Cette demande concerne la seconde mouture du projet de rénovation et de surhausse d'un immeuble résidentiel de style moderniste tardif, réalisé selon les plans des architectes A. et J. Polak en 1949-1951. *Le bien se trouve face au parc du Cinquantenaire et dans la zone de protection des Musées du Cinquantenaire, respectivement classés comme site et comme ensemble.*

A l'examen du projet initial en sa séance du 3/02/2021, et au vu de l'intérêt architectural de l'immeuble, la CRMS demandait de conserver la massivité de l'angle arrondi donnant vers le parc du Cinquantenaire. Elle demandait également de rester attentif à la composition fermée des façades du rez-de-chaussée et de conserver la typologie des appartements traversants de l'immeuble 10-12 (voir cet avis pour la description du bien et des interventions projetées). Ces remarques étaient intégrées à l'avis (défavorable) rendu sur le projet par la Commission de concertation du 23/03/2021. Les plans qui ont ensuite déposés font l'objet de la présente demande.



De gauche à droite : situation existante, photomontages du projet initial et du projet adapté, documents joints à la demande de permis

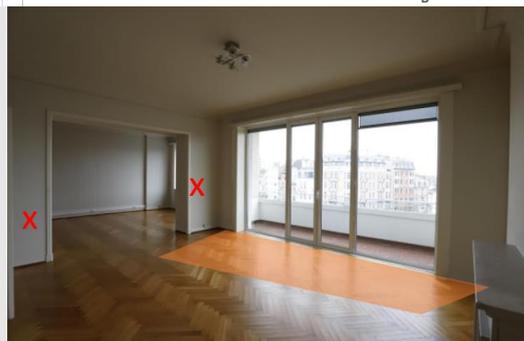
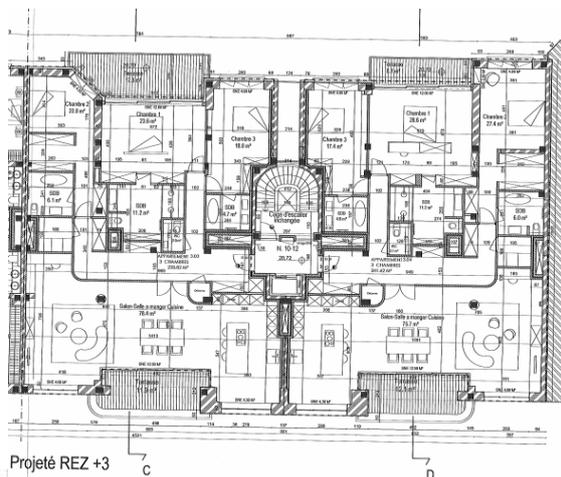
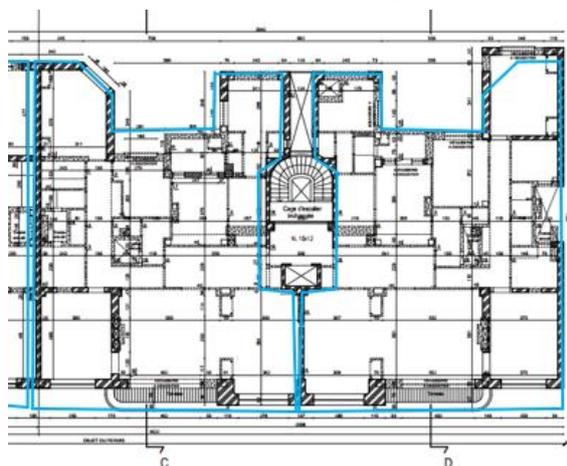
AVIS

La CRMS prend acte des modifications apportées au projet, dont certaines rencontrent ses remarques antérieures sur le volet patrimonial et architectural, comme le traitement plus massif des façades du rez-de-chaussée. Elle constate cependant que les nouveaux plans confirment l'intervention principale en façade avant, à savoir la création de balcons en creux au niveau de l'arrondi sur l'angle.

1/2

La Commission ne peut souscrire à ce parti et réinsiste sur l'importance de conserver la composition existante horizontale et fermée (le projet supprime les châssis et des allèges). Caractéristique de l'architecture des années 1950, le traitement fermé et arrondi, avec son rapport de pleins et de vides et ses vitrages courbes, constitue un élément marquant de l'immeuble et de la perspective urbaine qui se dégage depuis le parc du Cinquantenaire vers l'avenue de Tervueren.

La Commission estime que le maintien des trumeaux sur l'ange, tel que figuré sur les nouveaux plans, est insuffisant à cet égard. Elle propose de poursuivre les recherches sur ce point et de travailler davantage les façades arrière pour offrir aux appartements des terrasses orientées vers l'intérieur d'îlot, qui donnent directement sur un espace vert.



Plans d'un étage type existant et projeté de l'immeuble n° 10-12 et photos des enfilades côté avenue, joints à la demande et annotés par la CRMS

Quant aux nouveaux plans de l'immeuble n° 10-12, la CRMS accueille positivement le maintien des appartements traversants mais elle demande d'affiner davantage leur dispositif en plan. La réorientation du projet tient en effet insuffisamment compte des qualités spatiales existantes des appartements et en particulier des belles enfilades en façade avant, qui seraient banalisées au détriment de leur cachet et de leur intérêt architectural (perte des baies, murs de refend et cheminées, nouveaux balcons rentrants peu, ...).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

Copie à :

csmets@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ;
vhenry@urban.brussels ; urbanisme@etterbeek.be ; cvandersmissen@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; aheylen@urban.brussels